



Déclaration FSU 28CTSD du 25 septembre 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La situation sanitaire fait de cette rentrée 2020 une rentrée hors norme parce que des élèves reviennent à l'École après plusieurs semaines voire plusieurs mois sans y être allés. Cette rupture dans les apprentissages est plus ou moins marquée selon les élèves, les classes, les lieux. Elle représente autant de difficultés supplémentaires dans les missions d'éducation et d'enseignement. Cette rentrée est aussi et évidemment hors norme car elle se fait dans le cadre d'un protocole sanitaire qui complexifie tous nos métiers, de l'organisation des services aux activités pédagogiques. Enfin cette rentrée se fait aussi avec la menace, plusieurs fois concrétisée dans notre département, de fermeture de classe, d'école ou de mise à l'isolement de personnel ou d'élèves. Face à toutes ces spécificités de la rentrée 2020, les personnels de l'EN sont toujours dans l'attente d'engagement fort du ministère de tutelle à leur côté, au quotidien. Force est de constater que le compte n'y est pas et que donc la confiance est rompue.

Elle l'est d'autant plus rompue que le ministère s'obstine à ne pas prendre en compte les réalités du terrain dont la mise en œuvre radicale de la loi de Transformation de la Fonction Publique offre le meilleur mais aussi le plus triste exemple. En réduisant la transparence des opérations de gestion des personnels, ces mesures vont dans le sens d'un renforcement de l'autoritarisme au détriment de la démocratie sociale et à mille lieux de notre idée du métier enseignant comme celui de personnel concepteur de leur métier, idée pourtant si largement partagée par nos collègues. Dans ce contexte, la FSU28 réaffirme son attachement à ce que les opérations de carte scolaire dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré se fassent en associant étroitement les personnels et leurs représentants à toutes les étapes, au niveau des écoles et des établissements comme au niveau départemental ou académique.

Dans le premier degré, nous avons vécu une carte pour le moins peu ordinaire en cette année 2020.

Si on peut se féliciter que vous ayez pu Madame l'Inspectrice d'Académie procéder aux ouvertures de rentrée portées par le SNUipp-FSU 28, et que la diminution du nombre d'élèves scolarisés dans notre département soit à la baisse et permette des effectifs acceptables dans un nombre relativement important de classes, il n'en demeure pas moins que nous observons un recul dans certains domaines.

Abordons en premier lieu la direction d'école et les demandes de décharge exceptionnelle. Un certain nombre de directeur vous ont fait remonter leur demande de décharge exceptionnelle. Vous avez fait le choix de ne pas les honorer. Vous nous répondrez sans doute que le cadre très contraint ne vous a pas permis de les honorer. Mais quel signal envoyé en particulier aux directeurs et directrices des écoles de REP et REP+ qui en avaient fait la demande ? Qui plus est dans le contexte inédit que nous vivons aujourd'hui. Nous notons par ailleurs, que seules les écoles de REP et REP+ ont vu des classes fermées dans cette carte scolaire 2020.

Ajoutons à cela, la question du remplacement. En fin d'année 2019, suite à des décisions ministérielles, il a été décidé d'octroyer des journées de décharges ponctuelles aux directrices et directeurs dans le cadre de leurs missions. Toutes ces journées n'ont pas été données, « pré-covid ». Après le 11 mai non plus. Faute de remplaçants. La question du remplacement est centrale dans notre département, avec une population de professeures des écoles jeune et très féminisée.

Avec la situation que nous connaissons actuellement, vous êtes tenue de prioriser entre le remplacement « covid » ou les départs en stage...

Avec les moyens suffisants, la création de postes de remplaçants permettraient de ne pas avoir une gestion tendue comme nous la connaissons aujourd'hui.

Il faut noter que la création de 2 postes de TR pour l'aide aux directeurs en secteur rural est un premier pas, mais qui à notre sens reste insuffisant au vu des besoins.

Autre point qui reste le parent pauvre de cette carte scolaire 2020, c'est l'ASH.

Nous avons particulièrement en cette reprise de l'école « post-confinement » besoin d'enseignants spécialisés et de RASED pourvus.

On s'interroge d'ailleurs sur le nombre de nos collègues spécialisés qui choisissent de retourner dans l'ordinaire.

Les postes d'enseignants spécialisés ne sont pas assez nombreux, cela conduit nos collègues spécialisés à ne pas pouvoir intervenir aussi souvent qu'ils le voudraient sur la base des demandes des écoles. Par conséquent, les collègues non spécialisés, se retrouvent parfois démunis pour traiter ce qui ne relève pas d'un PPRE par exemple. Cela place donc les adjoints non spécialisés dans une situation de culpabilisation car ils savent qu'ils n'ont pas les clés pour répondre face à certaines difficultés scolaires, alors que les collègues s'étant engagé dans une spécialisation, peuvent y trouver les clés et pourraient s'ils étaient plus nombreux, y répondre mieux. Il y a donc nécessité à abonder ces postes.

Dans les écoles aujourd'hui, nous fonctionnons avec un protocole, certes allégé, mais dans des conditions très particulières quand même. Des réflexions sur notre pédagogie s'engagent au sein des conseils des maîtres, et elles sont nécessaires pour nous adapter au retour de nos élèves ayant été privés d'école pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour certains. Aussi, maintenir le cap sur les demandes institutionnelles d'une rentrée ordinaire, maintient la tête sous l'eau de nos collègues. Maintenir le cap sur les évaluations CP, CE1 en ce début d'année ne nous semble pas être une priorité, pour ne pas dire inutile. C'est bien d'apprentissage dont nos élèves ont besoin aujourd'hui et pas d'évaluations qui seront à n'en pas douter vécu comme sanction. Le SNUipp-FSU 28 vous demande de « calmer l'ordinaire » pour permettre à chaque enseignant de mettre son temps de travail au seul profit de ses élèves, et non pour répondre aux multiples injonctions/sollicitations de sa hiérarchie.

Dans le 2d degré, cette rentrée se fait, une fois de plus, sous le signe de la pénurie de moyens. Les conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels continuent, ainsi, de se dégrader en cette rentrée, en conséquence des choix de sous-investissement du gouvernement en terme d'éducation, et qui aboutissent plus généralement à la dégradation des services publics. En conséquence, la hausse des effectifs par classe programmée s'observe une fois encore en cette rentrée. Et cela, alors que les personnels d'enseignement, spécialistes de la pédagogie, vous font savoir que plus d'égalité dans le droit à l'éducation passe par une baisse des effectifs par classe sous 24el/classe en éducation ordinaire et sous 20el/classe en Éducation Prioritaire. En effet, les collègues de plusieurs établissements vous ont sollicité tout au long de la préparation de cette rentrée pour obtenir non pas davantage de moyens, mais ceux dont ils ont besoin pour assurer leurs missions dans de bonnes conditions. En général, les marges ont été utilisées pour ouvrir des divisions et baisser les effectifs par classe autant qu'ils le pouvaient... sans toujours parvenir à une situation satisfaisante. Ainsi, à Nogent-le-Roi, Brossolette, Epernon, Hélène-Boucher et Pierre et Marie Curie, les classes restent trop chargées, avec des effectifs globalement à la hausse encore et parfois largement au-dessus de 24 de moyenne. Pour exemple, la moyenne est de 29 élèves par classe en 5e à Epernon, en 6e à Bu, et c'est également le cas à Courville avec un niveau 4ème qui frise les 30 élèves par classe à Courville. Les effectifs sont également trop importants dans les collèges REP. 23 élèves en 6è au collège Jean Macé (entre 24 et 26 lorsque les élèves de l'ULIS et l'AENA sont inclus dans les classes), 26 par classe en 5e à Châteaudun ou encore 25/26 par classe à Pierre Brossolette de Nogent Le Rotrou. 112 créations de classes sont nécessaires pour arriver à des effectifs acceptables. Conséquences de cette situation : plus de colère et d'épuisement chez une partie de nos collègues, obligés de faire cours à des classes pléthoriques et en heures-supplémentaires.

Cette situation est aussi le résultat d'un nouveau mode de calcul expérimental fondé sur une base absurde de 30 élèves par classe et de l'indice d'éloignement, ayant pour conséquence de défavoriser les gros établissements et les établissements urbains. Vous avez donc fait le choix de mettre plus en difficulté les établissements de l'Education Prioritaire ainsi que ceux, par exemple, de la vallée de l'Eure. Au collège Hélène Boucher, les effectifs dépassent 900 élèves, transformant l'établissement en usine, conséquence des choix néfastes et hasardeux du conseil départemental de fermeture précipitée du collège Jean Moulin. Au collège Curie de Dreux comme dans beaucoup d'endroits, c'est la double peine, avec non seulement des effectifs chargés (23 en 3è, c'est-à-dire autant que dans des collèges bien moins défavorisés), mais en plus un braille insuffisant ne permettant pas de créer des groupes, ce que le public particulièrement défavorisé de cet établissement nécessiterait. Nous demandons un changement du mode de répartition des DHG et une meilleure prise en compte des contraintes de l'éducation prioritaire afin que les élèves les plus éloignés du système scolaire ne soient pas, comme en cette rentrée, les plus lésés. Pour ce faire, nous vous demandons de prévoir un travail paritaire sur le mode de répartition des moyens en novembre-décembre préparant nos CTSD futurs.

Suite à la mobilisation des personnels pour de meilleures conditions d'enseignement, vous avez utilisé l'insuffisante réserve départementale pour tenter d'améliorer la situation. De nombreux ajustements ont donc eu lieu en février, puis entre mars et juillet puis jusqu'en septembre sans que l'on puisse parfois connaître précisément ces abondements qui ne nous étaient pas toujours communiqués, ni par vos réponses, aux personnels des établissements qui en avaient fait la demande, ni savoir si ces choix d'abondements suivaient une logique précise, des critères objectivables, des règles établies ou non. Nous demandons donc une nouvelle fois la tenue d'un travail paritaire en fin d'année scolaire afin de présenter et d'expliquer les choix de répartition de

ces moyens, et afin de porter les revendications de nos collègues : la démocratie et la transparence y gagneraient, les contraintes du calendrier ne pouvant justifier vos refus répétés. Encore une fois, il est normal que les représentants des personnels, que ce soit au niveau départemental en CTSD ou au niveau local dans les CA, soient réunis, informés et consultés sur les choix des attributions de moyens. De même concernant les moyens de vie scolaire pour que le redéploiement des moyens AED/assistants pédagogiques soit fait en toute transparence suivant des critères connus et compris de toutes et tous, un travail dans un cadre paritaire en fin d'année scolaire doit être mené.

Dans les CIO, cette rentrée s'organise dans des conditions inacceptables : l'expérimentation académie-région imposée met à mal les collectifs de travail et empêche les personnels de faire leur métier correctement, mettant en danger un service d'orientation pourtant dû aux élèves. Plusieurs postes vacants et non pourvus laissent des élèves sans Psy-EN à Châteaudun pour un ETP et à Nogent-le-Rotrou pour 1,5 ETP. Que prévoyez-vous pour palier à cette situation inadmissible ? Dans ce contexte, on s'inquiète du départ à la retraite d'un DCIO... Sera-t-il remplacé ? De même, concernant les locaux du CIO de Chartres, problématiques depuis maintenant plus d'un an, qu'est-il prévu ? Quand nos collègues trouveront-ils des conditions de travail décentes ? Mêmes interrogations au sujet des locaux du CIO de Châteaudun dont le bail prend fin à la fin de l'année 2021, qu'est-il prévu ?

Pour finir, nous déplorons que dans ce contexte de rentrée hors norme, les moyens donnés à l'Ecole ne soient pas à la hauteur des enjeux.